

Programme rabais

« *Programme incitatif en transport touristique collectif, Lanaudière* »



Nom commercial : « **Lanaudière en bus** »

Table des matières :

Appel	p.2
Contexte	p.2
Objectifs	p.3
Échéances	p.3
Conditions d'admissibilités	p.3
Processus de traitement des demandes	p.5
Faire une demande	p.8
Forfaits disponibles	p.8

Appel de propositions

Pour une période indéterminée, les demandes sont reçues en continu.

Grâce à la subvention « Lanaudière en bus », les offres et forfaits retenus seront proposés aux consommateurs à tarif réduit par les agences reconnues.

Contexte

La mobilité des clientèles touristiques est l'un des principaux impacts environnementaux du tourisme. Les déplacements en voiture émettent des gaz à effet de serre qui contribuent aux changements climatiques. Cependant, il est important de souligner que la mobilité des clientèles touristiques est également importante pour l'économie et peut avoir des avantages sociaux et culturels. Il est donc essentiel de trouver un équilibre entre la réduction des impacts environnementaux du tourisme et la promotion de la mobilité durable. Des solutions telles que le **développement des transports touristiques en commun**, la promotion du tourisme local et régional, l'incitation à utiliser des **modes de transport plus durables** et la sensibilisation des touristes aux impacts environnementaux de leurs déplacements sont autant de pistes à explorer pour réduire l'impact environnemental de la mobilité touristique.

Soucieuse de contribuer à l'évolution de saines habitudes en cette matière, Tourisme Lanaudière met en place un **programme de rabais visant à favoriser le transport touristique collectif**.

Le programme **Lanaudière en bus** consiste à offrir aux touristes une réduction de 25 % de la portion journalière du forfait comprenant le transport par autobus en provenance d'une autre région, les services de guidage et les activités proposées dans le cadre de forfaits créés par des agences de voyages, des voyagistes et des agences réceptives du Québec sélectionnés. À noter : la portion « hébergement » n'est pas visée par le programme de rabais.

Objectifs

- Favoriser une croissance de l'offre de services touristique incluant le transport par navette ou par bus à destination de la région de Lanaudière;
- Favoriser le développement d'expériences touristiques à valeur ajoutée grâce à la présence de guides et/ou de guides-chauffeurs;
- Inciter les clientèles à adopter un mode de transport plus durable lorsque les activités touristiques qu'ils prévoient sont accessibles par navette ou par bus;
- Contribuer à positionner Lanaudière en tant que destination soucieuse de son environnement et déterminée à adopter de bonnes pratiques en matière de développement durable.

Échéance du programme

Le programme prendra fin le 31 mars 2024 ou à l'épuisement de l'enveloppe budgétaire s'il survient avant cette date.

Conditions d'admissibilité

Clientèles admissibles

- Agences de voyages;
- Voyagistes;
- Agences réceptives détenant un permis régulier de l'Office de la protection du consommateur.

Les agences détenant un permis restreint de l'Office de la protection du consommateur ne sont pas admissibles.

Il est permis pour les agences admissibles de s'associer pour présenter une demande conjointe.

Seront priorisées les agences qui ont de l'expérience dans la région de Lanaudière ou qui ont déjà participé à une tournée de familiarisation dans cette région.

L'admissibilité en soi n'accorde aucune garantie de financement à l'agence ni obligation de la part de Tourisme Lanaudière.

Projets admissibles

Les offres ou forfaits doivent permettre la découverte et/ou la participation à des activités ou expériences touristiques dans la région de Lanaudière principalement :

- Comprendre le transport vers la région de Lanaudière;
- Comprendre un minimum d'une activité tarifée dans une entreprise touristique membre de Tourisme Lanaudière;
- Être commercialisés par l'agence.

Projets priorisés :

- Offres ou forfaits couvrant les thématiques suivantes : expérience touristique en nature, expérience agrotouristique, visite culturelle.
- Offres ou forfaits incluant une ou plusieurs nuitées (il est à noter que la portion « hébergement » n'est pas admissible au rabais de 25 %).

Conditions relatives aux fournisseurs

Les prestataires de services touristiques faisant partie des offres et forfaits doivent :

- Offrir leurs services à un tarif moindre par rapport au tarif régulièrement offert;
- Détenir le sceau « Accrédité Qualité Sécurité » d'Aventure Écotourisme Québec ou être en voie de l'obtenir s'ils offrent des activités de nature ou d'aventure.

Même si la portion « hébergement » n'est pas admissible au rabais de 25 %, les établissements d'hébergement touristique compris dans les forfaits doivent détenir un numéro d'enregistrement valide. Ce numéro et, le cas échéant, le nom de l'établissement, doivent être indiqués distinctement dans toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site Web, qu'il soit ou non transactionnel. De plus, lorsque la publicité est effectuée de façon verbale, vous devez mentionner que l'établissement est enregistré conformément à la Loi sur l'hébergement touristique (2021, chapitre 30).

Seront priorisés dans la mise en marché à titre de produit vitrine (forfaits qui auront une plus grande visibilité dans les campagnes et la mise en marché de Tourisme Lanaudière) les forfaits qui :

- Mettent en valeur les produits phares des régions ciblées et des expériences uniques qui se démarquent des autres régions;
- Permettent d'offrir du sur mesure par l'ajout d'activités au choix du client;
- Favorisent le développement de l'offre touristique;

- Offrent des expériences à valeur ajoutée;
- Constituent une nouvelle offre ou un nouveau forfait;
- Rejoignent les marchés hors Québec, en plus des marchés autres à fort potentiel selon les niches ou les saisons ciblées.

Processus de traitement des demandes

Dépôt d'une demande

- Pour une période indéterminée, les demandes sont reçues en continu.
- L'agence qui souhaite obtenir une aide financière devra soumettre une demande formelle en remplissant les formulaires exigés et en fournissant les pièces justificatives requises.
- Tourisme Lanaudière s'assurera de l'admissibilité de l'agence.
- L'agence recevra un accusé de réception dans les dix jours ouvrables suivant le dépôt de sa demande.

Analyse d'une demande

Les demandes seront évaluées selon la grille d'analyse disponible [ici](#)

Le comité de sélection évaluera les demandes sur la base des critères établis.

Seules les demandes complètes seront évaluées.

Approbaton d'une demande

L'aide financière consentie fera l'objet d'une convention entre Tourisme Lanaudière et l'agence, spécifiant notamment la description du projet, l'aide consentie, les modalités de versement de cette aide et les pièces justificatives à fournir.

Aide financière

L'aide financière offerte prend la forme d'une subvention.

L'aide financière octroyée à l'agence lui servira intégralement à vendre l'offre ou le forfait proposé à un tarif réduit.

L'aide financière octroyée pour chaque offre ou forfait vendu avec transport touristique par bus est la suivante :

- Un rabais de 25 % sur le transport, les services de guidage et les activités effectuées pendant la journée jusqu'à concurrence d'un montant de 100 \$ de rabais maximal par personne et par excursion ou séjour.

L'agence doit indiquer son potentiel de vente projeté. À partir des prévisions de ventes soumises et de l'enveloppe budgétaire disponible, Tourisme Lanaudière déterminera l'aide financière qui lui sera réservée.

À moins d'épuisement des fonds disponibles au programme, l'offre ou forfait sélectionné est soutenu financièrement pour une durée d'un an avec possibilité de reconduction si les résultats atteignent un seuil de ventes déterminé par Tourisme Lanaudière. Un mécanisme de réallocation de l'aide financière réservée est prévu si l'agence n'atteint pas les seuils fixés.

À l'épuisement de l'aide financière réservée à l'agence, les offres et forfaits pourront ensuite être vendus à tarif normal.

L'aide financière ne peut en aucun cas être majorée pour compenser un dépassement de coûts des forfaits soutenus.

Tourisme Lanaudière subventionnera, au maximum, le nombre total de forfaits qui aura été établi dans la convention d'aide financière. Si l'agence souhaite accroître sa subvention, elle devra prendre contact avec Tourisme Lanaudière pour valider la disponibilité de l'aide financière.

Modalités de versement

L'aide financière sera versée mensuellement sur présentation d'un relevé des ventes. Tourisme Lanaudière se réserve le droit de demander des preuves de paiement de tout fournisseur inclus dans l'offre ou forfait.

Modalités générales de gestion

Le montant total de l'aide financière accordée en vertu de ce programme est de 100 000 \$ réparti de la façon suivante :

- 50 000 \$ pour mai à octobre 2023;
- 50 000 \$ pour novembre 2023 à mars 2024.

Dans le but d'assurer l'efficacité du fonctionnement et le succès du programme, Tourisme Lanaudière pourra ajuster annuellement certains paramètres de ce programme.

Tourisme Lanaudière peut refuser d'accorder l'aide financière ou la suspendre si l'agence ne répond plus aux critères qui ont rendu le projet admissible ou si elle est en défaut de remplir une obligation contractuelle.

Jusqu'à l'échéance du programme, les offres et forfaits pourront être modifiés pour s'adapter au marché et à l'offre touristique en région. Le cas échéant, l'agence devra démontrer au comité de sélection la nécessité de procéder à des ajustements.

L'agence doit gérer le montage, la promotion, la vente et le service après-vente des forfaits offerts.

Tourisme Lanaudière s'engage à mettre de l'avant les offres et forfaits offerts par l'entremise d'actions de promotion menant aux offres et forfaits « Lanaudière par bus » sur son site Internet.

L'agence doit apposer le logo de « Lanaudière en bus » sur les documents destinés à la promotion des offres et forfaits financés par ce programme

Résultats visés

L'évaluation de l'atteinte des objectifs portera notamment sur les indicateurs suivants :

1. Croissance de la demande en réponse à une offre avantageuse :
 - Croissance du nombre de passagers provenant de l'extérieur de la région de Lanaudière;
 - Nombre d'entreprises touristiques desservies par les offres et forfaits mis de l'avant par l'entremise du programme.

Faire une demande

Pour soumettre une demande, nous vous invitons à communiquer avec Tourisme Lanaudière par courriel au info@lanaudiere.ca .

Forfaits disponibles

Pour connaître les forfaits avec transport disponibles dans la région de Lanaudière, [cliquez ici](#).